

Une région française : les Charentes

Autor(en): **Marcilhacy, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **55 (1975)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-886821>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une région française : les Charentes

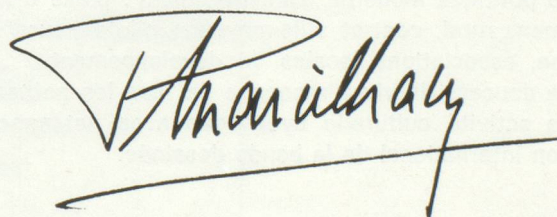
Dans le cadre des voyages d'étude que la Chambre de Commerce Suisse en France organise depuis de très nombreuses années dans les régions françaises, un groupe d'industriels et hommes d'affaires suisses s'est rendu en Charentes les 17 et 18 octobre 1975.

Accueillie par les Comités d'expansion économique de la Charente et de la Charente maritime, la délégation a pu étudier les larges possibilités d'implantation et d'investissement offertes dans cette région à des industriels qui, à moyen ou long terme, pourraient se voir freiner dans leur développement par l'étroitesse du marché du travail en Suisse.

Outre la visite d'une partie des installations de LEROY-SOMER et du Centre inter-régional de formation professionnelle à Angoulême, de Chais à Jarnac et Cognac et des installations portuaires de La Rochelle, les participants ont pu obtenir un vaste aperçu des ressources industrielles et des capacités d'accueil des villes d'Angoulême, Cognac, Saintes, Rochefort et La Rochelle.

Les nombreux contacts, avec les élus locaux et régionaux, les représentants socio-professionnels des deux départements, devraient permettre, dans un avenir que nous souhaitons proche, une intensification des échanges industriels entre cette région de la France et notre pays.

Pour recevoir les délégués de la Chambre de commerce suisse en France, la Charente avait préparé le climat le plus amical et le ciel s'était mis à l'unisson. Nous avons essayé de présenter à nos visiteurs les aspects variés de nos productions et de nos possibilités industrielles et économiques, de l'électromécanique au cognac, en passant par les différentes spécialités charentaises, papier, carton, feutre, etc. Nous n'avons pas l'intention de montrer que nous étions les meilleurs dans tel ou tel secteur, mais nous voulions que la Suisse prenne conscience du relais près de la mer que nous pouvions offrir à nos amis helvètes pour les aider à étendre vers l'Ouest le prestige international de l'activité créatrice de la Suisse. Nous espérons y être parvenus. Nous n'avons rien caché de nos propres problèmes. Nous nous en sommes ouverts à nos visiteurs en toute franchise et amitié. En conclusion de ces heures riches pour les Charentais de contacts humains passionnants, nous formulons l'espoir que cette délégation emmenée par le Président Reymond, n'est que l'avant-garde de ceux qui, individuellement ou en groupe, voudront revenir dans ce pays de Charente où il fait bon vivre. Il y aurait de beaux jours pour ceux qui dans le sein d'entreprises pourraient associer le meilleur de la Suisse au meilleur de la Charente. — Merci d'être venu, et à bientôt!



Pierre Marcilhacy,
Sénateur,
Président du Comité d'expansion
de la Charente.

CHARENTE

340 000 habitants

Population active		138 000
Agriculture	34 000	
Bâtiment et T.P.	13 000	
Industrie	36 000	
Tertiaire	51 000	
Agglomération d'Angoulême		105 000
Agglomération de Cognac		35 000
Autres villes :		
Ruffec, Barbezieux, Confolens		

Principales branches industrielles

Agro-alimentaire (cognac, beurre, confiserie), papier carton emballage, céramique et matériaux de construction, construction électrique, électromécanique, électronique, construction aéronautique et navale, textile et papier.

Agriculture

Elevage bovin et ovin pour la viande, troupeau laitier pour le « beurre des Charentes », céréales, blé-orge-maïs dans les plaines, vignobles de cognac.

Tertiaire

Angoulême, plaque tournante commerciale, ainsi que Cognac : I.U.T., formation des adultes.

Signes particuliers

Département équilibré dans sa mosaïque de pays. Une politique moderne d'aménagement : plans d'aménagement rural, contrat ville-moyenne pilote pour Angoulême, associations locales de développement. Une douceur de vivre reconnue de tous les poètes. Une activité culturelle dynamique avec notamment le salon international de la bande dessinée.

CHARENTE-MARITIME

500 000 habitants

Population active		180 000
Agriculture	50 288	
Bâtiment et T.P.	29 028	
Industrie	24 312	
Tertiaire	76 372	
Agglomération de La Rochelle		103 000
Agglomération de Rochefort		41 000
Autres villes :		
Saintes, Jonzac, Saint-Jean-d'Angély, Royan, Surgères, Tonnay-Charente, Pons, Châtelailon, La Tremblade, Saujon, Marennes.		

Principales branches industrielles

Agro-alimentaire (beurre, cognac, biscuits), construction mécanique et automobile, matériel ferroviaire, construction électrique, électromécanique et électronique, construction navale, pêche, bois.

Agriculture

Elevage bovin pour le lait (beurre et poudre), céréales, vignobles de Cognac.

Tertiaire

La Rochelle, ville chef-lieu bien équipée en services de haute qualité, I.U.T., licence en droit, services commerciaux maritimes, école supérieure de laiterie à Surgères.

Signes particuliers.

Pêche des espèces nobles et conchyliculture. Un port en eaux profondes. Des capacités d'accueil pour congrès à Royan, Rochefort, La Rochelle, des festivals de musique moderne et ancienne de grande renommée (Royan, Saintes, La Rochelle). Liaisons aériennes La Rochelle-Paris-Lyon. Surgères : berceau des coopératives laitières.

Tourisme

Très vivant et développé sur toute la côte : Saint-Georges-de-Didonne, Royan, Oléron, Fouras, Châtelailon, Ré.

Administrativement, elles constituent deux départements : la Charente et la Charente-Maritime. C'est une réalité.

Mais, tout aussi réel est le fait que vues d'ailleurs, on les assemble toutes les deux volontiers sous le même vocable : les Charentes.

Et cela pour le meilleur, bien sûr. Surtout quand, d'un côté, on s'enorgueillit à juste titre d'un produit dont la place forte et prestigieuse se situe dans la Charente « intérieure », le cognac ; et de l'autre, que l'on « exhibe » 200 kilomètres de côtes sur l'Atlantique où touristes et plaisanciers se donnent de grands rendez-vous d'avril à septembre.

Bref, sans les différencier, on peut noter que ces deux départements ont assis leur histoire économique sur une agriculture et un élevage à haute productivité dont la résultante est bien entendu une industrie agro-alimentaire (13 000 emplois) présentant une diversité remarquable, avec :

- d'abord, le secteur de la distillerie qui tire de 80 000 hectares de vignes 74 000 000 de bouteilles de cognac,
- ensuite la transformation de lait : beurre et poudre de lait,
- enfin, les biscuiteries, minoteries, confiseries, conserveries.

On n'aurait garde, par ailleurs, d'oublier la pêche (La Rochelle (4^e port de pêche de France) et la conchyliculture. Huîtres et moules du bassin de Marennes-Oléron ont acquis une notoriété plus que certaine.

Mais, les Charentes, connues pour ces activités là, s'efforcent de faire savoir que chez elles, la tradition industrielle est aussi enracinée depuis longtemps :

- avec le textile (5 500 emplois) :
 - les cuirs et peaux (5 000 emplois),
 - la céramique, le verre, les matériaux de construction (3 000 emplois),
 - la construction et l'armement navals (4 000 emplois).

Tout autant d'activités qui ont permis aux charentais d'exploiter jusqu'ici avec application leur capacité « d'invention » et d'exécution.

Il faut donc savoir également que les industries plus récentes ont pris bon pied en ce pays :

- la construction automobile et cycles avec 5 000 emplois,
- la construction de machines pour l'agriculture, le transport ferroviaire et l'industrie (5 000 emplois),
- la fonderie et la grosse chaudronnerie (4 000 emplois),
- la construction aéronautique (2 000 emplois).

9 000 salariés sont par ailleurs employés dans ce secteur très diversifié que représente l'électricité et l'électronique et qui fait appel largement à la main-d'œuvre féminine : moteurs, piles, bobinage, compteurs, matériel téléphonique, composants électroniques.

Histoire d'envelopper de quelques beaux rubans cette présentation en chiffres de l'activité économique des Charentes, on pourrait mettre en évidence quelques « fleurons » tels les métros de Paris, Mexico, Santiago du Chili, fabriqués à La Rochelle,

- le voilier skipper Kriter 2 qui en découd, et bien, avec les britanniques dans le raid Londres-Sydney-Londres, fabriqué lui aussi en Charente-Maritime,
- le 2^e constructeur européen de moteurs électriques basse tension établi à Angoulême.

Mais là n'est pas l'essentiel. L'essentiel est de savoir que si, d'une part, les Charentes sont fières de garder jalousement un certain art de vivre, hérité d'un idéal cher à La Fontaine, voire à Jean-Jacques Rousseau, il n'en demeure pas moins aujourd'hui que les responsables de ce pays n'entendent pas entraver, tant s'en faut, les nécessaires transformations pour que tout le monde ici vive et vive bien sans être contraint de partir ailleurs.

L'essor de l'industrialisation, liée à la fonction d'échange, à la politique d'aménagement du territoire déjà bien entamée, doit se poursuivre malgré les circonstances actuelles, dès lors que l'absence de matières premières ne constitue plus dans la seconde moitié du XX^e siècle un obstacle décisif.

La vocation commerciale que les Charentes doivent à la façade atlantique et à l'axe France-Espagne par Bordeaux devrait s'affirmer. A condition cependant que dans le même temps, les liaisons vers Lyon, la Suisse et l'Allemagne s'améliorent rapidement.

TRANSPORTS INTERNATIONAUX FRANÇOIS LACOMBE

Commissionnaire en Douane agréé n° 2746

**GROUPAGES TOUTES DIRECTIONS
TRANSPORTS ROUTIERS**

BELLEGARDE (01202), Avenue Saint-Exupéry, Zone industrielle, Tél. : 105

GOUSSAINVILLE (95190), Z. I., Rue Robert-Moinon, Tél. : 985-45-91

LYON (7^e), 36, rue Clément-Marot, Tél. : 69-15-45

CORRESPONDANTS dans les principales villes de Suisse